

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations, par M. SIGART.

I.

Demande du sieur PIERRE-DÉSIRÉ-JOSEPH VANDERMEULEN.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, sergent au 6^e régiment de ligne, est né dans la commune de la Magdeleine-lez-Lille (France), le 22 janvier 1811.

Entré au service belge en 1833, il accomplit ses devoirs de manière à mériter de l'avancement.

Les témoignages des autorités lui sont favorables.

Le rapporteur,

J. SIGART.

Le président,

J. MAERTENS.

II.

Demande du sieur JEAN-WINOC FLEURYNCK.

MESSIEURS,

Le sieur Fleuryncck, caporal au 6^e régiment de ligne, est né à Bergues (France), le 22 floréal an VII.

Le 22 novembre 1852, il est entré au service belge.

Les autorités consultées sont d'avis qu'il y a lieu de lui accorder l'objet de sa demande.

Le rapporteur,
J. SIGART.

Le président,
J. MAERTENS.

III.

Demande du sieur CÉSAR-AUGUSTIN FLEURYNECK.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, sergent au 6^e régiment de ligne, est né à Brouckerque (France), le 19 juillet 1825.

Il est venu en Belgique rejoindre son père qui était au service belge, et y est entré lui-même, le 25 avril 1858, incorporé comme enfant de troupe.

Les autorités estiment que le sieur Fleuryneck est digne d'obtenir la naturalisation.

Le rapporteur,
J. SIGART.

Le président,
J. MAERTENS.

IV.

Demande du sieur LAURENT-JOSEPH ANTOINE.

MESSIEURS,

Le sieur Antoine, caporal à la 1^{re} compagnie sédentaire, est né à Malmedy (Prusse), le 15 ventôse an VIII.

Le 15 mai 1819 il entra au service des Pays-Bas, dans le 5^e régiment de dragons légers où il resta jusqu'au 26 octobre 1850.

Le 10 novembre 1830, il fut incorporé au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval jusqu'au 5 novembre 1845, époque où il passa à la 1^{re} compagnie sédentaire.

Aucun des avis contenus au dossier ne lui est défavorable.

Le rapporteur,
J. SIGART.

Le président,
J. MAERTENS.